



Situation géographique du site :

- Départements : Tarn-et-Garonne, Lot
- Communes : Montpezat-de-Quercy(82), Saint-Paul-de-Loubressac(46)
- Lieu-dit : Gabachou

Caractéristiques du site :

- Altitude : 175 mètres
- Surface : 3,2 hectares

Maîtrise foncière ou d'usage :

- Acquisition: 2006 / Convention de gestion : 2006-2007
- Propriétaires : CREN & AAPMA
- Gestionnaire : CREN

Partenaires :

- Agence de l'Eau Adour-Garonne, MEDAD, AAPMA, ONEMA, Fédérations de Pêche, Conseil Régional

Description générale du site

A la limite entre le Tarn-et-Garonne et le Lot, le site dit du Lemboulas est situé en plein coeur du Quercy. La vallée du Lemboulas y présente encore de nombreux intérêts écologiques et a fait l'objet d'une proposition de site d'intérêt communautaire (V. Heaulmé, Lot Nature), en raison de la **présence d'espèces** (Cuivré des Marais) **et d'habitats** (prairies, forêts, milieux aquatiques) **d'intérêt communautaire**.

Situé à l'aval de cette proposition, le site du Lemboulas est composé de prairies naturelles de fauche, boisements riverains, bois humides, mégaphorbiaies, cours d'eau, etc... Cette diversité de milieux accueille une faune et une flore variées à fort enjeu patrimonial.

Historique

Consciente de la richesse écologique de ce secteur, et soucieuse de son devenir, **la Gaule du Lemboulas** (AAPMA de Montpezat-de-Quercy) a engagé plusieurs actions afin de la préserver. Elle a donc acquis quelques parcelles en bordure du Lemboulas et du Rieu Gau, un affluent, afin d'en protéger les abords directs.

Désireuse de poursuivre, renforcer, et mieux encadrer scientifiquement son action, elle a par la suite fait appel au CREN. Celui-ci s'est ainsi porté acquéreur d'une parcelle de prairie voisine, le long d'une **réserve de pêche**.

Les deux associations ont naturellement abouti en 2006 à la **signature d'une convention de gestion**, afin de mettre en oeuvre une gestion globale concertée et cohérente sur les différentes parcelles.

Principaux intérêts

Les parcelles concernées présentent une typologie variée constituant une **mosaïque de milieux riche et diversifiée**, où les milieux humides sont prépondérants.

Intérêts faunistiques

Les inventaires initiaux menés sur les prairies du Lemboulas ont permis de mettre en évidence une bonne richesse en **Lépidoptères** (près de 40 espèces de papillons de jour), dont une espèce de Lépidoptère protégée et d'intérêt communautaire, le Damier de la succise (*Euphydryas aurinia*). Concernant les Odonates (libellules), 2 espèces sont considérées comme déterminantes

ZNIEFF : la Cordulie arctique (*Somatochlora metallica*) et le Gomphe à crochets (*Onychogomphus uncutus*). Le ruisseau, les prairies et les pelouses alentours constituent des lieux de pontes et de développement des larves, mais aussi de grandes zones de chasse pour les adultes.

Des inventaires préliminaires sur l'avifaune, les reptiles et les amphibiens ont été menés, sans pour l'instant avoir mis en évidence des enjeux importants. Il conviendra de les poursuivre dans le cadre de la réalisation du futur plan de gestion du site.

Enfin, des pêches électriques (CSP, Fédération des AAPMA, 1995), qu'il conviendrait d'actualiser, ont permis de vérifier la présence du **Chabot** et de la **Lamproie de Planer** sur le site.

Intérêts floristiques

La partie de la prairie principale qui est temporairement inondée accueille une belle population de **Fritillaire printade** (*Fritillaria meleagris*), ce qui constitue pour le site un enjeu majeur. Cette espèce est également présente sur des parcelles à proximité (mais non acquises ni gérées par le CREN), en compagnie d'une petite fougère protégée dans de nombreuses régions de France, l'**Ophioglosse** (*Ophioglossum vulgatum*). Dans la prairie de fauche on observe une autre espèce protégée, le **Sérapias en Coeur** (*Serapias cordigera*) en compagnie des 2 autres espèce de sérapias (*S. vomeracea* et *S. lingua*), ainsi que de nombreux hybrides.

Dans les zones les plus humides on peut aussi trouver au moins 2 espèces déterminantes pour les Znieff de MP, soit la Colchique d'Automne (*Colchicus autumnalis*) et l'Orchis élevé (*Dactylorhiza elata*).

Dans les bois une seule espèce semble patrimoniale c'est la Méliitte à feuilles de Mélisse (*Melittis melissophyllum*).



Unités écologiques ou habitats

La parcelle acquise par le Cren est principalement caractérisée au sud par une belle «**Prairie de fauche de plaine**» relevant de la «Directive habitat».

La particularité du site est la succession de plusieurs faciès hygrométriques, qui engendrent des irradiations de zones de pelouses sèches en contact avec des chénaies pubescentes dans le haut du vallon et des zones de **prairies humides** (*Bromion racemosi*) au plus près du ruisseau.

Les formations boisées suivent également cette logique avec donc une chénaie blanche thermophile (*Quercus pubescens*) et des formations riveraines plus diversifiées et mésophiles dans le vallon.

De-même, une grande **Mégaphorbiae** appartenant à l'AAPPMA présente une diversité de faciès avec des plantes caractéristiques (*Filipendula ulmaria*, *Epilobium hirsutum*, *Juncus acutiflorus*, *Phalaris arundinacea*,...). On peut décrire ici beaucoup de sous-habitats de milieux humides, mais tous ressortent **d'intérêt patrimonial aux vues de la «Directive Habitat»**.

Principaux objectifs de gestion

- Assurer une gestion du milieu respectueuse du cours d'eau.
- Préserver et restaurer les milieux naturels remarquables.
- Préserver les enjeux floristiques.
- Assurer le maintien et l'amélioration des conditions d'accueil de la faune (poissons, insectes notamment).
- Sensibiliser le public et les usagers.

Actions engagées et mesures de gestion

L'acquisition du CREN et la signature de la convention ayant eu lieu **fin 2006**, peu d'actions ont à ce jour été mises en oeuvre. Il a été décidé logiquement de formaliser au préalable le partenariat via la convention, afin de réaliser le plan de gestion conservatoire sur les deux propriétés.

Le CREN a toutefois procédé à quelques inventaires sur le site (flore, insectes, etc..) afin de confirmer l'enjeu préalablement à l'acquisition et compléter ces éléments par la suite.

La prairie appartenant au Conservatoire fait l'objet depuis de nombreuses années d'un fauche par un agriculteur local. Pour sa part, l'AAPPMA a assuré jusqu'alors la gestion courante de quelques secteurs.

Perspectives

Il conviendra donc dans un premier temps d'élaborer (2007) le **plan de gestion naturaliste de l'ensemble des terrains** afin d'améliorer les connaissances écologiques sur le site et de définir les objectifs et modalités de gestion, en intégrant notamment un **volet piscicole** relatif à la réserve de pêche et la gestion du cours d'eau.

Ces actions seront menées au travers de **nombreux partenariats** avec la Gaule du Lemboulas, l'ONEMA, les Fédérations de Pêche du Lot et du Tarn-et-Garonne, le Syndicat Intercommunal Assainissement de Cours d'Eau de Montcuq, etc...

Les premières **actions de gestion** pourront alors être mises en place à partir de **2008**, probablement via des partenariats avec les acteurs précédemment cités et des agriculteurs ou entrepreneurs locaux.

Quelques contacts en 2006 et 2007 avec l'association Quercy Terre Nature ont permis d'ores et déjà d'envisager à l'issu du plan de gestion de possibles actions de **sensibilisation sur le site**.

Enfin, compte tenu de nombreux intérêts à proximité, un programme d'animation foncière est envisagé sur les secteurs avoisinants afin d'étudier la **faissabilité d'actions de conservation plus globales**.

Outre de forts enjeux patrimoniaux, le site du Lemboulas cristallise de très riches et forts intéressants partenariats entre diverses structures, locales comme régionales, dans un objectif commun de préservation de la biodiversité, des milieux naturels et de la ressource en eau.



Damier de la Succise

Etape 1 : acquisition et convention de gestion

2006

- Pré-diagnostic écologique
- Achat par le CREN
- Convention de gestion avec l'AAPPMA

Etape 2 : rédaction du plan de gestion

2007

- Initiation des partenariats
- Inventaires naturalistes et rédaction du plan de gestion

Etape 3 : gestion du site et sensibilisation

2008

- Réalisation des actions de gestion
- Projet de sensibilisation